

Dimanche 1^{er} août 2021

Communiqué de presse

Covid-19 : Evacuation sanitaire de trois patients de Martinique vers l'Île-de-France

Au vu de la situation sanitaire préoccupante sur le territoire et de l'état de tension des capacités d'accueil du CHU de la Martinique, une opération d'évacuation sanitaire a été organisée le 31 juillet 2021 pour garantir la continuité des prises en charge en réanimation de 3 patients. L'organisation de cette opération a été réalisée en étroite collaboration avec les établissements de santé, les agences régionales de Santé (ARS) de la Martinique et d'Île-de-France, avec l'appui opérationnel d'International SOS et sous la coordination du Centre de crise sanitaire du ministère des Solidarités et de la Santé. Cette évacuation sanitaire s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale d'appui à l'offre de soins en complément de la mobilisation des acteurs locaux de la santé et de l'envoi de renforts humains civils et militaires depuis la métropole.

Depuis un mois, la 4^{ème} vague de Covid-19 frappe brutalement la Martinique, avec un taux d'incidence de 1025 cas pour 100 000 habitants sur les 7 derniers jours. Cette situation provoque la saturation des capacités hospitalières du territoire, malgré les efforts déployés par les établissements de santé. **A ce jour, 190 patients sont hospitalisés en Martinique, dont 27 en réanimation.**

A la suite de l'accélération de l'épidémie de Covid-19, le CHU de Martinique atteint les limites de ses capacités d'accueil en réanimation et fait face à un afflux constant de patients. Et ce, malgré les mesures d'anticipation prises localement pour assurer une montée en charge adaptée :

- Déprogrammations de certaines opérations non-urgentes dans le cadre du plan blanc ;
- Ouverture de nouveaux lits grâce au rappel de personnels soignants, et à l'appui des professionnels de santé du territoire, de la réserve sanitaire, et des volontaires qui se sont manifestés suite à un appel à la solidarité nationale ;
- Fluidification du parcours de soins en amont et en aval, en s'appuyant sur les acteurs de santé de ville et les autres établissements du territoire.

En dernier recours, l'organisation d'une évacuation sanitaire de patients a été mise en œuvre : **trois patients de réanimation atteints de la Covid 19 ont ainsi été transférés de Fort de France vers des établissements de santé de la région parisienne le 31 juillet 2021.**

Un avion sanitaire de type Falcon et médicalisé par la société de rapatriement sanitaire ISOS a transporté les patients ; ils ont été pris en charge à leur arrivée à Paris par les SAMU, puis des établissements de santé de l'APHP.

Avec l'accord des familles, les trois patients remplissant les critères médicaux d'éligibilité à un transfert de longue distance bénéficient désormais de soins dans des hôpitaux d'Île-de-France, où sont assurés la continuité des prises en charge et l'accompagnement des familles.

Face à cette évolution épidémique, il est rappelé à tous la nécessité de se protéger les uns et les autres de toute contamination par le respect strict des mesures et gestes barrières, par l'isolement en cas de positivité, de symptômes ou de contacts identifiés avec un cas positif et par la vaccination.

Contacts presse : ARS Ile-de-France > ars-idf-communication@ars.sante.fr
ARS Martinique > ars-martinique-communication@ars.sante.fr